

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE SERGINES
- Mardi 17 novembre 2015 -

Etaients présents :

M Cots, Maire de Pailly
M. Pol, Conseiller municipal de Pailly
M Denisot, Maire de Compigny
M. Jacquin, Conseiller municipal de Compigny
M Gautrot, Maire de Plessis-Saint-Jean
Mme Charles, Maire-adjoint de Plessis Saint Jean
M Pitou, Maire de Sergines
Mme Geeverding, Maire adjoint de Sergines
M. Martin Maire-adjoint de Sergines
Mme Martin, Conseillère municipale de Sergines
Mme Brignone, Mme Colladon, Mme Cottin, Mme Payet, Mme Serandao, M. Bourdon, M. Yzorche, parents d'élèves élus (titulaires).
Mme Serré, Mme Bauffe, Mme Talleux, Mme Giovannangeli, Mme Coasne, Mme Ottoz, Mme Fontaine, parents d'élèves élus (suppléants)
Mme Vallet, Mme Hugonneaux, Mme Pierro, ATSEM
Mmes Lagnier, Mme Boutron, Mme Dantec, Mme David, Mme Richard, Mme Virtel, M. Favreau, enseignants.
M. Gonzalez, directeur de l'école.

Absents excusés :

Mme Tessier IEN SENS1
Mme Raluy, Conseillère municipale de Sergines
Mme Godefroy, Mme Staelens, M. Remond parents d'élèves élus.
Mme Vannier, Mme Zerbini, enseignants

Ordre du jour :

Règlement intérieur:

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera distribué à toutes les familles avec un exemplaire de la Charte de la laïcité.

Effectifs :

210 à la rentrée, 208 élèves ce jour.

Par classe :		Par niveau :
PS :	22	PS : 22
MS-GS1 :	25 11 + 14	MS : 21
MS-GS2 :	23 10 + 13	GS : 27
CP :	20	CP : 25
CP /CE1:	21 5 + 16	CE1 : 28
CE1/CE2 :	20 12 + 8	CE2 : 32
CE2:	24	CM1 : 27
CM1 :	27	CM2 : 26
CM2 :	26	

Prévisions rentrée 2016 au 17/11/2015 : 200 élèves (26 départs au collège pour 20 arrivées en Petite section).

Depuis le début de l'année scolaire 5 départs pour 3 arrivées.

Activités éducatives 2015/2016 :

Dans le cadre d'un avenant au projet d'école 2011-2014 :

Education à la sécurité routière, pratique du vélo et ses dangers, cycle 2.

Nettoyons la nature, sensibilisation au tri, au respect de la nature. Moyenne section grande section 2 et CM2.

Activités sportives :

Gymnase au SIVOM de Sergines :

Participation de classes du SIVOM avec l'appui des moniteurs de Sports pour tous.

Période 2 : taekwondo, 4 classes CP ; CP-CE1 ; CE1-CE2 ; CE2.

gymnastique, 3 classes de la maternelle.

Période 3 : gymnastique, CP ; CP-CE1 ; CM1 ; CM2 .

Période 4 : gymnastique, 2 classes CE1-CE2 ; CE2 .

Période 5 : handball, 2 classes CM1 ; CM2

Natation : à Pont sur Yonne : classes de la maternelle

à Serbonnes : jusqu'en décembre CE1-CE2, de janvier à juin CP et CP-CE1,

CM 2 : 2 séances pour validation des acquis du premier degré.

Bilan 1^{ère} période des NAP :

Les familles ont fait des choix qui pourront changer dans l'année. Sauf pour ceux qui ont choisi musique ou théâtre, activités sur l'année.

En élémentaire il y a 90 enfants inscrits :

-jeux collectifs.

-pétanque.

-Napoléon.

-aide aux devoirs.

-bibliothèque.

-carnaval.

Pour l'année scolaire 2014-2015 le déficit pour les communes est de 4000 euros. Les communes n'ont pas pris de décision concernant la fin de la gratuité.

Suivis des dossiers :

Des travaux et des achats ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école :

CE2 : câble vidéo projecteur et lumière.

CP : tableau déplacé

CE1-CE2 vidéo projecteur acheté et installé.

Hall élémentaire : installation du défibrillateur.

Petite section : détecteur de fumée installé dans la salle de sieste, plante dégageant une odeur désagréable coupée.

Moyenne section grande section 1 : vidéo projecteur acheté et installé.

Moyenne section grande section 2: installation électrique coin informatique aux normes.

Hall de l'école maternelle : le meuble pour le rangement des livres est en place, agréable et fonctionnel.

Sanitaires école maternelle : tuyauterie rénovée.

Cour maternelle. Un élément de jeu de la cour a été supprimé, vétuste. Un nouvel élément sera fixé quand les conditions climatiques seront favorables. (température pour le revêtement au sol).

Les vélos hors d'usage en maternelle ne peuvent pas être rénovés, les enseignants feront une demande de matériel dans ce domaine que les municipalités étudieront.

Les batteries des ordinateurs portables ont été changées.

A voir :

Les rideaux des issues de secours en élémentaire à changer.

Mastic qui suinte des fenêtres du dortoir à enlever.

Marché de Noël :

Le Comité des fêtes de Sergines est l'organisateur du marché de Noël. C'est un partenaire très apprécié de l'école par le rôle qu'il tient chaque année au moment du rallye lecture (aide financière pour l'achat des livres offerts aux enfants), par le prêt de matériel et son aide lors de la kermesse.

Un stand sera installé lors de ce marché pour les parents d'élèves. Les modalités de vente des objets fabriqués par les enfants lors des NAP, des gâteaux ou l'organisation des autres activités ne sont pas encore finalisées.

Questions diverses :

-Le compte-rendu du Conseil d'école est de la responsabilité du directeur et des parents élus peuvent y être associés. Ce document sera affiché sur le panneau de l'école, sur la porte de la maternelle et sur le site internet de la commune de Sergines.

-Une fiche avec les coordonnées téléphoniques des services liés à l'école sera confectionnée.

-La cantine fonctionne en 2 services :

Maternelle + CP 12h00-12h45

Du CE1 au CM2 12h45-13h30

Environ 130 enfants inscrits.

A ce sujet M. le Maire de Plessis Saint Jean informe les membres du Conseil d'école qu'il a pris contact auprès d'une AMAP pour la fourniture de légumes produits localement. Cet approvisionnement serait ponctuel. Il souhaite également proposer des repas à thèmes en fonction des saisons. Un groupe de travail est formé sur ce projet autour de M. Gautrot : Mmes Giovannangeli, Colladon, Serré, Payet, Serandao, M. Yzorche.

A propos de la cantine les parents demandent s'il est possible d'avoir une régularité dans l'envoi des factures par le trésor public. Certaines sont très rapprochées.

-Les gobelets en maternelle sont jetables, ponctuellement en classe un gobelet en plastique peut-être utilisé mais il est lavé aussitôt.

-On ne peut pas interdire aux personnes de fumer devant l'école.

-Le photographe qui intervient à l'école avait été choisi il y a quelques années déjà... pour la qualité de son travail et sa proximité, Bray sur Seine. Une part de la vente est conservée au profit de la coopérative scolaire, en moyenne 25%. Ce sont les packs qui sont très majoritairement commandés par les familles. A la demande des parents le directeur mettra en concurrence les éventuels candidats pour l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures.